

 BORDEAUX MÉTROPOLE	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 26 juin 2026	N° 2026-327

Convocation du 20 avril 2026

Aujourd'hui vendredi 26 juin 2026 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Thomas CAZENAVE, Président

ETAIENT PRESENTS :

Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Ariane ARY, M. Jean-Charles ASTIER, M. Christian BAGATE, Mme Isabelle BERRIÉ, Mme Nathalie BOIS HUYGHE, Mme Christine BOST, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jimmy BOURLIEUX, M. Ludovic BOUSQUET, Mme Céline BOUTE, Mme Fatiha BOZDAG, M. Eric CABRILLAT, M. Gerald CARMONA, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, Mme Chantal CHABBAT, Mme Jacqueline CHADEBOST, M. Gérard CHAUSSET, Mme Anne-Laure CHAZEAU, Mme Camille CHOPLIN, M. Jean Francois CLEDEL, Mme Christelle COTTON, Mme Laure CURVALE, Mme Florence DAMET, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Cécile DESJAMBES, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, M. Olivier ESCOTS, Mme Catherine FABRE, Mme Anne FAHMY, Mme Vanessa FERGEAU-RENAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Maël FETOUH, Mme Hélène FLORIAN, M. Alain GARNIER, Mme Sophie GAUDRU, M. Yohann GIACOMETTI, M. Frédéric GIRO, M. Mathieu HAZOUARD, M. Marc KLEINHENTZ, M. Michel LABARDIN, M. Marc LAFOSSE, M. Henri LAGARRIGUE, M. Gwénaél LAMARQUE, M. Jérôme LAMBERT, M. Johnny LEBEAUPIN, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, M. Mayeul L HUILLIER, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Stéphane MARI, M. Jean-Claude MARSAULT, Mme Alexandra MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Bruno NAULEVADE, Mme Laurence NAVAILLES, M. Jeremy NICOL, M. Pierre De Gaétan N JIKAM, M. Taner OZKOSAR, M. Eric OZOUX, M. Luc PASCAL, Mme Pascale PAVONE, M. David PENNETIER, Mme Juliette PEREZ, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. David POULAIN, M. Eric POUILLIAT, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Philippe QUERTINMONT, Mme Valérie QUESADA, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Alexandre RUBIO, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Boubacar SECK, Mme Alexandra SIARRI, M. Georges SIMON, M. Serge TOURNERIE, M. Jean-Luc TRICHARD, M. Thierry TRIJOULET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Ariane VAN GHELUE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :

Mme Daphné ALATERNE à Mme Ariane ARY
M. Quentin BELAUBRE à Mme Isabelle BERRIÉ
Mme Claudine BICHET à M. Olivier CAZAUX
Mme Pascale BOUSQUET-PITT à M. Mathieu HAZOUARD
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU
Mme Yana LANGLOIS à M. Johnny LEBEAUPIN
Mme Karine ROUX-LABAT à M. Jean-Marie TROUCHE

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 26 juin 2026	Délibération
	Direction Enseignement Supérieur et Rayonnement	N° 2026-327

Subventions 2026 - Manifestations culturelles dans le cadre des contrats de co-développement - Décision - Autorisation

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La culture constitue un élément déterminant du rayonnement des grandes agglomérations européennes, du sentiment d'appartenance de leurs habitants et de la cohésion territoriale. Dans le cadre de l'exercice de sa compétence spécifique de « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole » telle que définie par délibération n° 2011/0778 du 25 novembre 2011, notre établissement public soutient financièrement la mise en œuvre de manifestations culturelles, organisées par des municipalités ou des partenaires privés.

Ce soutien à 46 manifestations culturelles est formalisé dans le cadre des contrats de co-développement 2024-2027 conclus entre Bordeaux Métropole et les 28 communes et adoptés par délibération n°2023/595 du 1^{er} décembre 2023.

Bordeaux Métropole est aujourd'hui sollicitée dans le cadre d'une subvention d'aide à l'organisation de 10 manifestations, pour un montant global de 496 000 €.

Le budget de la présente délibération est constitué des actions définies dans le tableau suivant :

ACTION et organisateur	DESCRIPTION DE L'ACTION	SUBVENTION BM	BUDGET GLOBAL
RELÂCHE ADMAA Allez les filles (association) Fiche action n° C060993 Codev ville de Bordeaux Demande n° 2026-00459	RELÂCHE 17ème édition, de mai à septembre L'Association ADMAA (Association Des Musiques Alternatives en Aquitaine) plus connue sous le nom d'Allez Les Filles, fait partie du paysage culturel bordelais et métropolitain depuis presque 30 ans. Au fil des années, son activité initiale d'organisation de concerts s'est enrichie de nouvelles formes artistiques, s'adaptant aux attentes des publics et aux transformations sociétales. Le festival Relâche propose ainsi une trentaine de concerts, bals et animations musicales estivales dans l'espace public bordelais et métropolitain. En restant majoritairement gratuits et abordables (entre 5 et 10 €), ces rendez-vous favorisent la mixité sociale, générationnelle et sont accessibles aux publics éloignés de l'offre culturelle. Les enjeux de ces événements sont multiples : - faire découvrir des artistes et des esthétiques musicales actuelles rock, soul, blues, reggae... - soutenir des artistes et groupes émergents, - insérer socialement et professionnellement les équipes et artistes,	35 000 €	351 600 €

	- sensibiliser les publics aux musiques actuelles. Près de 30 000 personnes profitent de Relâche chaque année. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2014. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 35 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 351 600 €.		
VU-VIBRATIONS URBAINES Ville de Pessac Fiche action n°C061165 Codev ville de Pessac Demande n°2026-00521	VU-Festival des Vibrations urbaines 28ème édition - Du 11 septembre au 11 octobre Les Vibrations Urbaines (VU), est un évènement national de référence des cultures urbaines. Pluridisciplinaire, la manifestation a gagné sa notoriété et sa légitimité depuis sa création en 1998. Porté par la Ville de Pessac, le festival promeut des activités populaires pratiquées en ville, peu relayées par les institutions locales. En quelques mots, VU c'est : - L'un des plus anciens battles de breakdance de France. - Des compétitions de skate, trottinette et de BMX figurant parmi les premières manifestations de leur genre à avoir émergées en France à la fin des années 1990, contribuant ainsi au développement de ces disciplines tant sur le plan national qu'international. - Des fresques et expositions qui mettent en lumière des street-artistes internationaux. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2015. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 25 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 200 000 €.	25 000 €	200 000 €
LES ARTS MELES Ville d'Eysines Fiche action n° C061003 CODEV ville d'Eysines Demande n°2026-00488	LES ARTS MELES 18ème édition - Les 26 et 27 septembre Depuis 18 ans, Eysines invite le public, le temps d'un week-end, à se (ré)approprier la ville à travers une programmation artistique mêlant théâtre, cirque, arts visuels, performances, danse, ateliers et installations participatives. Un festival gratuit et accessible à toutes et tous, mêlant joyeusement art et interventions dans l'espace public. La thématique de cette année est « L'imprévisible ». Le public est invité à embrasser l'imprévisible : à se laisser surprendre par ce qui surgit là où on ne l'attend pas, à accueillir l'inattendu qui transforme, le temps d'un week-end, notre manière de voir la ville. 3 temps forts articulent le week-end, le samedi après-midi, un parcours foisonnant d'expositions, d'ateliers, d'entresorts, de performances circassiennes et de spectacles de rue. Une soirée riche en impromptus, spectacles et espaces de convivialité avec un village artistique sur la grande place du bourg. Une journée de découvertes artistiques et d'ateliers interactifs le dimanche, clôturé par un final circassien. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2015. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 15 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 140 000 €.	15 000 €	140 000 €
FESTIVAL INTERNATIONAL DES ARTS DE BORDEAUX METROPOLE Festival des arts de Bordeaux (association) Fiche action n° C060981 Codev ville de Bordeaux Codev ville de Saint-Médard-	FAB - Festival international des Arts de Bordeaux Métropole 11ème édition, du 26 septembre au 10 octobre Le Festival international des Arts de Bordeaux Métropole fait vibrer le territoire métropolitain de sa programmation innovante et ambitieuse dédiée aux créations de spectacles vivants régionales et internationales. Festival pluridisciplinaire coconstruit avec les acteurs culturels et institutionnels du territoire, le FAB investit les espaces publics naturels et urbains afin de proposer des expériences sensibles et poétiques, au détour d'une rue, le long d'un cours d'eau ou au cœur d'un bois.	160 000 €	807 000 €

en-Jalles Demande n°2026-00260	Il accueille chaque année une trentaine de compagnies internationales, nationales et régionales, réunissant des artistes reconnus et de jeunes talents issus de disciplines variées : danse, théâtre, cirque, musique, arts plastiques ou performances participatives. Les éditions précédentes ont réuni près de 100 000 spectateurs, majoritairement lors de représentations hors les murs, illustrant ainsi la volonté du festival d'aller toujours davantage à la rencontre du public. Cette 11ème édition s'articule autour de trois grands axes. Avec « Suivre le fleuve », le FAB invite le public à explorer les paysages de la Garonne et de ses affluents à travers des créations mêlant danse, arts visuels et performances immersives. Le parcours « Habiter la ville » transforme les espaces du quotidien en terrains d'expérimentation artistique grâce à des spectacles participatifs et des créations investissant rues et places publiques. Enfin, « S'Enforester » propose une immersion au cœur du vivant et de la biodiversité, notamment dans la forêt du Bourdieu à Saint-Médard-en-Jalles, à travers des formes artistiques mêlant théâtre, cirque et arts culinaires. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2016. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 160 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 807 000 €.		
BIENNALE LA NUIT VERTE - PANORAMAS GIP GPV Rive droite Fiche action n°C061014 Codev ville de Bassens Codev ville de Cenon Codev ville de Floirac Codev ville de Lormont Demande n°2026-00421	LA NUIT VERTE DE PANORAMAS 8ème édition – Fin septembre Depuis sa création, panoramas décline tous les deux ans un programme de découvertes artistiques centré sur les arts visuels et la création contemporaine, dans le but de faire découvrir les 400 hectares de verdure qui constituent le parc des Coteaux. Pour sa 8ème édition, la biennale installera sa Nuit verte en septembre à Bassens. En amont et pendant l'événement, des actions de médiation, des résidences de recherche artistique et de création impliquant les habitants et les acteurs du territoire, notamment des QPV (quartiers prioritaires de la politique de la ville) permettent de faire de cette biennale un événement mobilisateur pour la Rive Droite et de croiser les publics. La Nuit Verte de panoramas est éco-conçu : la gestion écologique du parc des coteaux et la sensibilisation aux enjeux environnementaux du site, la décarbonisation des transports à travers la facilitation des mobilités douces, l'utilisation de matériaux de réemploi font partie intégrante de son ingénierie de projet. Plan de financement : Bordeaux Métropole soutient cette biennale dans le cadre des contrats de codéveloppement depuis 2010. Elle est sollicitée cette année à hauteur de 60 000 €, dans le cadre d'un budget prévisionnel de 190 000 €.	60 000 €	190 000 €
LIRE EN POCHE Ville de Gradignan Fiche action n°C061050 Codev ville de Gradignan Demande n°2026-00493	LIRE EN POCHE 21ème édition - Les 9, 10 et 11 octobre Créé en 2005, Lire en Poche est le salon de la rentrée littéraire au format poche. Même s'il n'exclut pas les nouveautés en grand format des auteurs invités, il met d'abord en avant le petit format, dans toute sa diversité et sa modernité – un secteur représentant aujourd'hui un quart des ventes en librairie. La manifestation se tient, dans le Parc de Mandavit de Gradignan, le Théâtre des Quatre Saisons et la Médiathèque Jean-Vautrin, et essaime également dans de nombreuses communes voisines par le biais de partenariats avec des structures scolaires, culturelles ou à vocation sociale. Lire en Poche, c'est plus de 30 000 visiteurs sur 3 jours, une centaine d'auteurs invités chaque année, dont une quinzaine d'étrangers, et une trentaine d'auteurs jeunesse, plus d'une	95 000 €	591 900 €

	centaine de rencontres dans des classes et 12 librairies indépendantes. L'entrée, et l'accès à l'ensemble des animations (y compris scolaires) sont gratuits. Lire en Poche explorera la thématique « Soif d'idéal » du 9 au 11 octobre 2026. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2014. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 95 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 591 900 €		
FIFIB Semer le doute Fiche action C060982 Codev ville de Bordeaux Demande n°2026-00417	FIFIB Festival International du Film Indépendant de Bordeaux 15ème édition, du 2 au 7 novembre Le FIFIB Festival International du Film Indépendant de Bordeaux est un rendez-vous immanquable pour les cinéphiles friands de films indépendants. Décalée, étrange, drôle, romantique et engagée, la programmation poursuit chaque année son objectif de promotion de l'indépendance d'esprit, et de la liberté de création et d'innovation. De la romance au thriller, de la comédie au drame, le FIFIB explore le cinéma indépendant à travers une programmation éclectique et internationale qui réunit près de 30 000 spectateurs à chaque édition. Pendant une semaine, le festival met en lice des réalisateurs du monde entier à travers trois compétitions : la Compétition internationale de longs métrages, la Compétition française de courts métrages et la Compétition Contrebande, dédiée aux œuvres autoproduites hors des circuits conventionnels. Le FIFIB organise également des avant-premières en présence des équipes de film, des résidences, des rencontres, des ateliers, et des soirées mêlant concerts, jeux et projections. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2015. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 26 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 477 698 €.	26 000 €	477 698 €
FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'HISTOIRE Association Festival du film d'histoire Fiche action n°C061166 Codev ville de Pessac Demande n°2026-00447	FESTIVAL INTERNATIONAL DU FILM D'HISTOIRE 36ème édition - Novembre Depuis 1990, le Festival International du Film d'Histoire marie l'Histoire, le cinéma et l'audiovisuel pour une meilleure compréhension de notre présent. Avec un nouveau thème chaque année, la programmation propose une quarantaine de débats tout public, des cafés historiques, des cafés littéraires, des conférences, des entretiens et des rencontres avec des invités de renom. En effet, la quasi-totalité des projections de documentaires sur le festival sont accompagnées de présentations en présence des réalisatrices, réalisateurs ou de leurs producteurs et productrices. Cette année, le 36ème Festival International du Film d'Histoire proposera durant une semaine, une sélection cinématographique de plus d'une soixantaine de films de fiction et de documentaires sur la thématique « L'Italie de Machiavel à Meloni ». En développant chaque année sa programmation, ce festival s'est imposé peu à peu comme la manifestation culturelle de référence à l'échelle nationale concernant le documentaire d'Histoire. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2014. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 50 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 580 450 €.	50 000 €	580 450 €
DEMOS Opéra de Bordeaux Fiche action n° C060976	DEMOS Programme 2026 Dispositif d'enseignement collectif de la musique fondé sur la pratique instrumentale en orchestre destiné à des enfants vivant dans des quartiers relevant de la « politique de la ville » ou des	20 000 €	326 800 €

Codev ville de Bordeaux Codev ville de Gradignan Codev ville de Talence Demande n° 2026-00239	territoires ruraux éloignés des lieux de pratique culturelle. Dispositif initié par la Philharmonie de Paris, mis en œuvre sur le territoire par l'Opéra National de Bordeaux. L'année 2025-2026 marque la troisième et dernière année du cycle Démon 3 (2023-2026) sur le territoire Bordeaux Métropole Gironde. Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation depuis 2016. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 20 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 326 800 €.		
MERIGNAC PHOTO Ville de Mérignac Fiche action n° C061159 Codev ville de Mérignac Demande n°2026-00461	MERIGNAC PHOTO Saison photographique Depuis 2015, la commune de Mérignac propose une saison photographique avec un programme d'expositions de photographes reconnus, de rencontres publiques, d'ateliers et de résidences d'artistes. En 2026 trois expositions importantes d'environ 3 mois chacune seront proposées au public à la Vieille Eglise : « Outremonde » de Laura Henno de janvier à avril, et de mai à fin-juillet, « Avant, bientôt » d'Olivier Crouzel, et enfin, de septembre à décembre « Anthology » de Vivian Maier (en cours de programmation). Plan de financement Bordeaux Métropole soutient cette manifestation dans le cadre des contrats de codéveloppement depuis 2014. Elle est sollicitée cette année pour un soutien financier de 10 000 € dans le cadre d'un budget prévisionnel de 153 400 €.	10 000 €	153 400 €

Au vu du dépassement du seuil annuel de la ville d'Eysines pour les **Arts Mêlés**, de la ville de Mérignac pour **Mérignac Photo**, et celui de l'Opéra National de Bordeaux pour **Démon**, (computation des seuils fixée à 23 000 € à l'échelle de Bordeaux Métropole) les attributions des subventions sont de ce fait proposées dans la présente délibération.

Nombre d'actions	Total des subventions accordées par Bordeaux Métropole au titre de la présente délibération :
10	496 000 €

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 du Code général des collectivités territoriales,
VU la délibération n°2011/0778 du 25 novembre 2011 relative à l'évolution des compétences et notamment l'annexe 5 « soutien et promotion d'une programmation culturelle des territoires de la métropole »,
VU la délibération n°2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,
VU la délibération n°2021/277 du 21 mai 2021 relative au règlement d'intervention de Bordeaux Métropole dans le cadre du soutien et de la promotion d'une programmation culturelle des territoires de l'agglomération,
VU la délibération n°2023/595 du 1^{er} décembre 2023 relative aux contrats de co-développements 2024-2027,
VU les dossiers déposés par les opérateurs,

ENTENDU le rapport de présentation,

CONSIDERANT QUE les manifestations précitées relèvent des contrats de codéveloppement conclus entre notre établissement et les 28 communes de Bordeaux Métropole,

DECIDE

Article 1 : d'attribuer aux structures mentionnées ci-dessus les subventions correspondantes,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer toutes les conventions relatives aux règlements des subventions précitées,

Article 3 : d'imputer les dépenses correspondantes sur le budget principal de l'exercice 2026, chapitre 65, articles 657341, 657382 et 65748, fonction 311.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

Abstention : Monsieur BOURLIEUX;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 juin 2026

Par le/la secrétaire de séance,	Pour expédition conforme,